

Syndicat éleveurs de chevaux de sang de France

Le Syndicat des éleveurs de chevaux de sang de France défend les intérêts des éleveurs de chevaux de sang et apporte son soutien à ses adhérents.

par Anne-Claire GRISON - | 08.08.2012 |



Niveau de technicité :



Histoire

Créé en 1911, le Syndicat des éleveurs de chevaux de sang de France a progressivement pris une place essentielle dans le monde équin. Il a ainsi acquis une réelle légitimité auprès des pouvoirs publics et des diverses instances pour représenter les éleveurs.

Structure

Le Syndicat regroupe à ce jour 2 300 adhérents. Pour devenir adhérent, il est indispensable de remplir des conditions d'admission précises : être propriétaire d'une demi-jument au moins ou d'une part d'étalon et s'acquitter de la cotisation.

Le Syndicat est administré par :

- Un Comité de 30 membres élus parmi les adhérents candidats, auxquels s'ajoutent des Présidents des groupements régionaux d'éleveurs rattachés au Syndicat des éleveurs de chevaux de sang de France.
- Un Bureau composé de 9 membres choisis par le Comité parmi ses membres, et des Présidents des groupements régionaux d'éleveurs rattachés au Syndicat
- Une Assemblée Générale composée de tous les membres du Syndicat.

Le Syndicat comprends **6 Commissions** : Sanitaire, International, Elevage, Technique, Etalonniers et Jeunes éleveurs.

Missions

Le Syndicat des éleveurs de chevaux de sang de France a pour objet de défendre les intérêts des éleveurs de chevaux de sang de France (Pur Sang Anglais, Pur Sang Arabe, Anglo-Arabe, Selle Français).



Il a pour missions :

- De déceler les besoins et d'effectuer, pour les éleveurs et le secteur hippique, les démarches en lien avec les pouvoirs publics, les administrations, les sociétés de courses, etc.
- D'ouvrir et de faciliter les débouchés.
- De concilier et arbitrer au besoin les différends entre ses membres.
- D'assurer les fonctions d'un syndicat professionnel.

Activités

Les activités du syndicat des éleveurs de chevaux de sang de France s'organise autour de **4 axes** :

Informer

Le Syndicat des éleveurs de chevaux de sang de France diffuse de nombreuses publications : Abrégé des Courses au Galop, Répertoire des étalons, Etude des étalons stationnés en France. A celles-ci s'ajoutent un courrier bimestriel, diverses notes techniques, l'organisation de conférences-débats, etc.

Assurer les missions de syndicat

Le Syndicat des éleveurs de chevaux de sang de France assure les missions de syndicat professionnel auprès de ses adhérents :

- Sauvegarde de l'environnement sanitaire.
- Recherche de nouveaux débouchés.
- Promotion de l'élevage français.
- Définition de contrats types.

Apporter une aide personnalisée aux adhérents

Le Syndicat apporte son expertise aux adhérents pour les aider sur des sujets tels que la fiscalité, les litiges, les contrats.

Organiser des évènements

Le Syndicat organise divers évènements :

- Gala de l'Élevage.
- Buffet des Eleveurs.
- Tirage au sort de saillies gratuites.
- Voyages professionnels.

Pour en savoir plus



Consultez le [site Internet](#) su Syndicat des Eleveurs de Chevaux de Sang de France.

En savoir plus sur nos auteurs

- **Anne-Claire GRISON** IFCE

